



FRI Schweizerisches Institut  
für feministische Rechtswissenschaft  
und Gender Law

FRI institut suisse d'études  
juridiques féministes et gender law

FRI istituto svizzero per scienze  
giuridiche femministe e gender law

FRI Swiss institute for feminist legal  
studies and gender law

## \* Appel à participation \*

Le FRI a le plaisir de vous inviter à soumettre une proposition pour une présentation dans le cadre de la conférence

**Droit de vote des femmes et démocratie :**  
**les mécanismes d'un (non-)droit**

**Conférence en Gender Law 2021**

**9 - 10 septembre 2021, Université de Fribourg**

En 2021, cela fera 50 ans que les femmes suisses jouissent des droits politiques. Il y a bien sûr lieu de célébrer cet événement démocratique en remettant en question et en offrant une analyse de cette injustice commise à l'égard des femmes tant d'un point de vue juridique que politique et social.

Inscrite dans une analyse plus large du système démocratique, cette conférence-jubilé de 2021 vise à rendre hommage à une Suisse plus démocratique tout en examinant de manière critique les atteintes passées aux droits des femmes dans une perspective féministe et de genre. Il s'agira en outre d'aborder les lacunes qui persistent en matière de droits politiques (par exemple, le droit de vote pour les étrangers et étrangères ou pour les mineur·e·s) et d'ouvrir un espace de discussion concernant des modèles utopiques, militants ou internationaux.

L'exclusion légale des femmes allait de pair avec un esprit paternaliste généralisé (par exemple dans la vie conjugale et professionnelle) ainsi qu'une pathologisation voire une criminalisation. Le chemin vers l'égalité juridique des sexes en Suisse a été et reste ardu, c'est pourquoi il y a lieu d'y revenir en détail aujourd'hui. Que cela soit dans le domaine migratoire qui s'illustre par des exigences particulièrement élevées en termes de qualifications ou de ressources financières ou dans le monde professionnel qui se caractérise par des discriminations évidentes à l'égard des femmes handicapées ou musulmanes, les femmes continuent à être défavorisées d'un point de vue structurel et institutionnel. L'interdiction de discrimination fondée sur l'origine, la race, le sexe, l'âge, la langue, la position sociale, le mode de vie, les convictions religieuses, idéologiques ou politiques, le handicap physique, mental ou psychologique, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, reste encore souvent lettre morte.

## Appel

Votre proposition de contribution peut prendre les formes suivantes :

- Contribution écrite
- Participation à un panel (15 minutes & participation à la discussion avec le public)
- Poster

Nous vous prions de nous transmettre d'ici au [30 novembre 2020 un résumé de 2'000 caractères](#) précisant :

- La forme de la contribution (participation à un panel, poster ou paper uniquement ou aussi en combinaison, par exemple participation à un panel et paper)
- Le panel thématique
- Le titre de la contribution
- Votre nom
- Votre affiliation institutionnelle ou domaine de travail

**Contact : [fri.conference@genderlaw.ch](mailto:fri.conference@genderlaw.ch)**

Le Groupe moteur (comité) du FRI fera une sélection et vous contactera d'ici au 15 décembre 2020. Les contributions aux panels et les posters devront ensuite être soumises d'ici au 15 août 2021. Les contributions seront utilisées pour la préparation des panels de la conférence et, si vous le souhaitez, pour la publication anniversaire 2021. Les contributions à la publication doivent être soumises au plus tard d'ici au 15 décembre 2021. Vous êtes libres de combiner les différents types de contributions (par exemple, contribution à un panel et article).

## Langues

Les conférences peuvent être données et les contributions écrites en allemand, français ou anglais.

## Droit et autres disciplines

La conférence sera axée sur les questions juridiques mais des contributions issues de toutes les disciplines scientifiques mobilisant des exemples, analyses ou mécanismes du (non-)droit sont souhaitées.

Nous accueillons avec plaisir les contributions de chercheurs et de chercheuses, de praticien·en·s et de militant·e·s du monde entier. [La relève universitaire](#), les doctorant·e·s en particulier, sont cordialement invité·e·s à répondre à l'appel à participation.

## Quatre panels thématiques

La conférence se subdivise en quatre panels thématiques pour lesquels les orateurs et oratrices des keynotes ont déjà confirmé leur participation. Les contributions aux panels, publications et présentations de posters autour de ces thèmes sont les bienvenues.

## **1.) 50 ans de droits politiques en faveur des femmes**

Keynotes : [Prof. émérite Dr. phil. Brigitte Studer](#), [Prof. Dr. iur. Judith Wyttenbach](#) / [Université de Berne](#)

*Autrices d'une étude sur la thématique mandatée par le FRI.*

Le premier panel est consacré à l'analyse critique d'un point de vue juridique et historique de la non-reconnaissance du droit de vote des femmes. Les questions suivantes seront, notamment, abordées :

- Pourquoi l'introduction des droits politiques à l'égard des femmes a-t-elle pris autant de temps ?
- Qu'en était-il ailleurs dans le monde ?
- Existe-t-il des exemples factuels ou juridiques historiquement intéressants, des acteurs et actrices remarquables dans le domaine des droits des femmes\* ?
- Y a-t-il des différences particulières entre les cantons progressistes de Suisse romande et les cantons de Suisse centrale, particulièrement conservateurs à cet égard ?
- Comment l'exclusion juridique et politique des femmes dans le monde et en Suisse a-t-elle été qualifiée de contraire au droit ?
- Quels mécanismes politiques et sociaux d'exclusion légale peuvent être identifiés d'un point de vue historique et sont susceptibles de se répéter ?

## **2.) Des droits des femmes\* à l'intersectionnalité**

Keynote : [Carmen Diop](#), [doctorante en science de l'éducation, Université Paris 8](#)

*„Les rapports de pouvoir Nord/Sud se doublent de rapports de sexe, de classe, voire de caste“ : Carmen Diop étudie la subjectivité et les trajectoires de femmes noires dans l'univers du travail et explore la complexité des dimensions cachées de leur expérience socio-professionnelles.*

Le deuxième panel est consacré aux analyses critiques juridiques, sociales et historiques du long rejet des droits politiques des femmes\*. Les questions suivantes, entre autres, seront abordées :

- Quelles impulsions les perspectives féministes, intersectionnelles, postcoloniales et queer ont-elles contribué à développer ?
- Quelles sont les questions clés qui subsistent ?
- Quel est le rôle de l'intersectionnalité dans les féminismes à l'échelle mondiale ?
- Quels sont les exemples de réussite de résolution juridique et intersectionnelle de problèmes ?
- Plus que jamais, les « Black women's studies » sont aujourd'hui indispensables, de quoi est-ce le reflet ? Un recul ou un progrès ?
- Que se passe-t-il si nous abandonnons la catégorie du genre dans le droit ?
- Comment inclure dans les visions politiques de la démocratie, l'environnement de travail, les générations futures, les vies non humaines, mais aussi l'auto-entreprenariat et les structures économiques équitables ?

### **3.) Les droits liés au genre dans une perspective juridico-théorique et démocratique**

Keynote: [Univ-Prof. Mag. Dr. iur. Elisabeth Holzleithner, Université de Vienna, Institut de philosophie du droit](#)

*Autrice de l'ouvrage de référence pour l'introduction aux études sur le genre juridique "Recht Macht Geschlecht" (2002)*

Le troisième panel est consacré aux discours juridiques, théoriques et philosophiques relatif au déni des droits politiques des femmes\*, à savoir les discours sur les droits des êtres humains et la démocratie. Les questions suivantes, entre autres, seront abordées :

- Comment les exclusions et les inclusions politiques des femmes\* au XXe siècle ont-elles été et sont-elles analysées et prises en compte dans la théorie juridique ?
- Comment l'exclusion juridique et politique des femmes\* en Suisse ou dans le monde peut-elle être comprise comme une injustice ?
- Un retour au discours de l'injustice n'est-il pas un pas en arrière ?
- Quels développements ont été mis en place par les perspectives féministes, queer, intersectionnelles et postcoloniales ?
- Quelle compréhension de la démocratie peut être développée à partir des exclusions historiques et actuelles dans une perspective critique ?
- Et quelles sont les utopies de la participation et de l'exclusion politiques ?
- Quels rôles jouent les sujets récents dans ce discours sur la démocratie, tels que l'environnement et les animaux ou la justice générationnelle ?

### **4.) Exclusion et militantisme**

Keynote: [Dr. Sara R. Farris, senior lecturer, Goldsmiths \(London\)](#)

*Autrice de l'étude „In the Name of Women's Rights: The Rise of Femonationalism" (2017)*

Le quatrième panel est consacré aux exclusions juridiques et aux approches militantes actuelles. Ce panel abordera les questions suivantes :

- Quelles sont les exclusions légales brûlantes aujourd'hui et quels parallèles et intersections peut-on dresser avec l'exclusion des femmes\* ?
- Comment les formes de protestation dans les mouvements féministes ont-elles changé, lesquelles sont restées (par exemple, le mouvement de grève) et pourquoi ?
- Dans quelle mesure le paternalisme et la criminalisation sont-ils encore aujourd'hui des instruments de pouvoir fonctionnant classiquement ? (par exemple, en matière de prostitution)
- Le droit de vote pour les étrangers et étrangères est-il une utopie en Suisse, où en sommes-nous ? Où et depuis quand ce droit existe-il ailleurs dans le monde ?
- Quelle est l'approche juridique et politique de l'hétérocissexisme ?
- Qu'en est-il de l'interdiction de la burqa et de l'obligation de porter un masque à l'époque de la pandémie de coronavirus ?
- Nous nous intéresserons également à des phénomènes comme les Villes Arc-en-ciel ou la Marche mondiale.